

INTEMPÉRIES :

PANSER LES PLAIES A ÉTÉ NOTRE PRIORITÉ

La commune avait été fortement marquée par les intempéries du mois de janvier : crues centennales de certains ruisseaux, routes emportées, éboulements et glissements de terrains divers, caves et garages inondés. Beaucoup d'entre vous se sont mobilisés au-delà de leur propriété pour intervenir sur la voirie communale ou sur les ruisseaux pour éviter des dégâts plus importants encore. Ce comportement citoyen a permis d'éviter une situation qui aurait pu être pire. Que tous en soient remerciés.

Le classement de notre commune en état de catastrophe naturelle intervenu le 9 mars a permis aux particuliers concernés de bénéficier de meilleures conditions d'indemnisation auprès de leurs compagnies d'assurance. Pour la commune, dont les dégâts sur la voirie se chiffrent à près d'un million d'euros (soit dix années de notre budget en investissement voirie), nous dépendons des subventions que vont attribuer l'Etat, la Région et le Département, qui ont tous annoncé leur volonté de venir en aide aux communes sinistrées. Mais à ce jour, nous sommes toujours dans l'attente de leurs notifications. Seule la Région nous a indiqué un chiffre qui devrait être confirmé dans le courant de ce mois.



Route des Boléros

Devant la dégradation de notre voirie et confiants dans les promesses qui nous ont été faites, nous avons décidé de ne pas attendre pour remettre en état le réseau principal et la desserte des habitations. Plus de 500 000 euros ont déjà été engagés : sécurisation du village sur le Grand Nant, rétablissement de la voirie au chemin des Parèles, reprise du soutènement de la route de Marolland, ainsi

que vers l'école, curage et augmentation des traversées de route pour le ruisseau des Roëngers, réfection totale de la route des Boléros, réfection de la route du plan, de la route d'Outrechenais, des Pointières, des Anneliers. D'autres suivront : Nant des îles, voirie de la zone artisanale de Plan Pitton et route de la Chamioterie, secteurs de La Poyat, du Villaret, d'Outrechenais.

Ce mois de juin devrait nous apporter les réponses que nous attendons avec impatience sur le niveau exact des subventions qui nous seront accordées.

LA PLACE DU VILLAGE DANS LE BEAUFORTAIN

La célèbre émission animée par les frères De Paris était de retour dans le Beaufortain. Diffusée auparavant sur la chaîne TV 8 MontBlanc, elle est depuis l'automne dernier sur la nouvelle chaîne MB Live consacrée à la montagne.

L'émission a été diffusée le mardi 29 mai et le sera à nouveau le **samedi 2 juin à 12 h, le dimanche 3 juin à 20 h 30 et le mardi 5 juin à 9 h et 12 heures.**

La chaîne MB Live TV est diffusée via la télévision IP sur la Freebox TV (canal 220), la TV d'Orange (canal 392) et sur Bbox TV (canal 320), via satellite SES Astra (canal 1179), sur l'opérateur Canal (canal 96) et sur Fransat (canal 83).

Mairie / Poste

Tel : 04.79.38.00.91 / Site : queige.fr

Mail : contact@queige.fr

Lundi et vendredi : 8 h 30 - 12 h et 13 h - 17 h

Mardi et mercredi : 8 h 30 - 12 h

Jeudi : 8 h 30 - 12 h et 13 h - 18 h

Samedi : 8 h 30 - 11 h 30



Bibliothèque Municipale

www.bibliotheques-beaufortain.fr

Jeudi : 16 h - 18 h 30

Samedi : 10 h - 12 h

Déchetterie

Tel : 04.79.38.70.40

Lundi, mercredi et vendredi :
8 h 00 - 12 h 30

Samedi : 8 h - 12 h
et 13 h 30 - 17 h



CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal aura lieu le **vendredi 6 juillet** à 20 h.

CONSULTANCE ARCHITECTURALE

La permanence de Marion Fournel, Architecte Conseil, aura lieu le **lundi 18 juin**. Prendre rendez-vous en mairie.

DON DU SANG

Une collecte de sang aura lieu le **mercredi 13 juin** de 16 h 30 à 19 h 30 à la salle de la Chaudanne à Arêches.



RAPPEL INSCRIPTIONS ÉCOLE

Pour inscrire votre enfant à l'école de Queige, veuillez vous présenter : **en mairie** muni du livret de famille et d'un justificatif de domicile **puis à l'école** la semaine du 4 au 8 juin : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 12 h à 12 h 30 et le jeudi de 16 h à 17 h.

RAPPEL TRANSPORTS SCOLAIRES

Vous devez inscrire vos enfants **jusqu'au 10 juillet** en accédant au site www.arlyserre.fr rubrique « transports scolaires ». Renseignements complémentaires au 04.79.37.36.32 ou dépliants disponibles en mairie.



TIME MEGÈVE MONT-BLANC

15^{ème} édition pour la Time Megève Mont-Blanc le **dimanche 3 juin**. Les cyclistes arriveront du Col de la Forclaz, traverseront le village et poursuivront en direction de Villard. Attention la route ne sera pas fermée à la circulation, merci de surveiller votre vitesse dans ce secteur en matinée.



CRITÉRIUM DU DAUPHINÉ

70^{ème} critérium du Dauphiné passera par Queige le **samedi 9 juin**. Des restrictions de circulation auront lieu sur la RD 925, sûrement entre 10 h et 13 h. Les informations officielles n'étant pas connues à ce jour, nous vous conseillons de consulter le site internet ou Queige Actus quelques jours avant la course pour connaître les horaires exacts de fermeture de la route.

BROYEUR

La CUMA du Beaufortain dispose d'un broyeur télécommandé, matériel idéal pour débroussailler des terrains difficiles envahis par la friche. Il est possible d'utiliser ce service, même si l'on est pas agriculteur. Conditions : avoir une surface suffisante (mais pas trop), souscrire 150 euros de parts sociales remboursables au bout de 5 ans, payer 70 euros/heure. La Mairie peut rembourser la moitié de ce coût. Tous renseignements en mairie.



ÉTAT-CIVIL

Denise LACHENAL, décédée le 3 mai à l'âge de 68 ans.

Eva MERCIER, née le 4 mai à Albertville, fille de Aurélie MURAZ-DULAURIER et Jimmy MERCIER.



Résumé du compte-rendu du conseil du 13 avril

Infos générales et conseil de territoire

A la demande des élus de Queige, un conseil de territoire (à l'échelle du Beaufortain) et ouvert aux élus des 4 communes se tiendra le 24 avril prochain. L'objectif est de faire le point sur la 1^{ère} année de fonctionnement d'Arlysère et sur l'avancement des objectifs qui avaient été fixés dans le projet de territoire. Certains dossiers concernant directement la commune de Queige, sont bloqués : station d'épuration de Bonnecine, projet de micro crèche, aire de loisirs. Arlysère se doit d'accompagner le développement des communes, et non de les retarder ou de les bloquer.

Commission voirie

Il n'y a toujours pas de précisions sur les subventions attendues par la commune pour l'aider à faire face aux intempéries de début janvier. Cette situation est très inconfortable, car la commune a déjà engagé environ 200 000 euros de travaux pour faire face aux besoins urgents (sécurisation et rétablissement de certains accès) et la poursuite des travaux va maintenant dépendre des subventions obtenues.

Compte-rendu du 9 avril : dans le cadre du marché à bon de commandes passé avec la société Colas, il est décidé de réaliser sans attendre une tranche de travaux de l'ordre de 200 000 euros sur les secteurs les plus dégradés (les Boléros, Route du plan au Villaret, secteurs Outrechenais).

PLU

Une rencontre a eu lieu avec Robert Vidal, de la DDT, suivie d'un courrier reçu ce jour faisant le point sur le PLU arrêté lors du conseil du 15 décembre. Des points d'illégalité ont été soulignés, de même, le projet de lotissement des Grands Barrios génère beaucoup de questions à l'administration. D'autres remarques de forme ont été apportées.

Le conseil décide de tenir compte de ces remarques et de sursoir au calendrier prévoyant l'enquête publique en mai et de la reporter à l'automne, le temps de répondre aux préoccupations de l'administration. Pour ce, une étude proposée par Mesur'Alpes est validée.

Approbation des comptes de gestion et des comptes administratifs

Les comptes transmis par le percepteur ne sont pas conformes à la réalité en ce qui concerne le budget eau. Malgré les demandes pressantes de la mairie, les comptes n'ont pu être rectifiés pour ce conseil. Compte tenu du transfert de ce budget à Arlysère suite à la prise de la compétence eau, il est nécessaire que les comptes 2017 soient exacts. En conséquence, il est décidé de reporter la décision d'approbation des comptes en attendant leur régularisation.

Subventions aux associations

Le conseil adopte les propositions de subventions aux associations :

Association	Subvention 2018
Amicale du personnel du Beaufortain	270,00
Amicale des Sapeurs Pompiers	400,00
Anciens combattants	400,00
Cliqueraïne	1000,00
Club de sport des Saisies	250,00
Ski club Arêches	1000,00
Talents de Queige	700,00
Astragale	200,00
TOTAL	4220,00

Taux d'imposition

En ce qui concerne les taux d'imposition, le conseil constate un gros écart avec ceux des autres communes du Beaufortain. Après débat, un vote a lieu.

Hausse de 0 % : 2 voix

Hausse de 2 % : 4 voix

Hausse de 4 % : 5 voix

Les taux d'imposition proposés pour l'adoption du budget 2018 sont donc les suivants :

Taxe d'habitation	7.99 %
Taxe Foncière Non Bâti	12,58 %
Taxe Foncière Bâti	95,12 %

Budget général et budget eau

Suite aux travaux de la commission finances et à l'information faite au conseil du 2 mars, les comptes détaillés de 2017 et les prévisions de 2018 sont à nouveau commentés. L'excédent de fonctionnement de 2017 est de 315 507,95€ et celui prévu en 2018 est de 365 211 euros, ce qui assure une bonne capacité d'investissement.

Les dotations de l'Etat sont en baisse de 5 740 € pour 2018.

Les principaux investissements retenus pour 2018 sont :

Microcrèche, plan d'eau, enfouissement et réseau de chaleur, voirie

L'équilibre se fera par un emprunt de 200 000 euros, soit légèrement inférieur au remboursement de l'année, ce qui aura pour effet de ne pas augmenter l'endettement de la commune.

Le conseil municipal adopte par 10 voix pour et une abstention le budget communal :

Après contact avec les services de la Direction Générales des Finances Publiques, il est nécessaire de créer un budget « gestion réseau eau » pour pouvoir facturer à Arlysère les prestations effectuées dans le cadre de la convention d'exécution pour l'entretien des réseaux d'eau.

Le conseil municipal adopte le budget primitif « Gestion réseaux eau »

Transfert de la zone artisanale de Plan Pitton

Edouard Meunier informe le conseil de la demande d'Arlysère datant du 13 janvier 2018 demandant de délibérer dans les 3 mois sur le transfert de la zone artisanale. En effet, du fait de la loi Notre, Arlysère détient la compétence Développement économique, et de ce fait la création, l'entretien et la gestion des zones d'activités industrielle, commerciale, artisanale et touristique. Mais les modalités de transfert doivent faire l'objet d'une délibération concordante de l'organe délibérant de l'agglomération et de l'ensemble des conseils municipaux des 39 communes. La décision étant prise à la majorité qualifiée.

Le conseil accepte à l'unanimité le principe du transfert sous réserves :

- Qu'Arlysère accepte d'acheter le terrain et bâtiment Tivoly pour un prix minimum de 300 000 euros.

-De connaître et d'approuver le résultat des calculs des transferts de charge qui viendront en diminution de l'attribution de compensation.

Questions diverses

Le conseil municipal prend connaissance et adopte la convention d'exécution à intervenir avec Arlysère pour l'entretien du réseau d'eau, qui définit les modalités d'intervention du Service Technique de la Commune.

Le conseil municipal sur proposition de Frédéric Francoz, agent ONF, demande à l'ONF de bien vouloir procéder au martelage et à la mise en vente des parcelles 4,8,25,34 et E.

Carole Joguet informe le conseil de la demande d'Aurore Gachet concernant les modalités de mise à disposition de l'alpage du Merdaret. Aurore Gachet souhaite un engagement dans la durée, l'équilibre de son exploitation en dépendant. Le conseil accepte cette demande à l'unanimité et propose un bail reconductible type 3/6/9.

Noëlle Bonnet demande à ce que soit améliorée la signalisation du chemin des Parèles, des véhicules empruntant souvent ce chemin en suivant leur GPS et butant sur une voie sans issue. De même, la priorité sur la sortie au niveau de la route départementale est ambiguë. se pose également les conditions de sécurité de la traversée de la RD 925 pour se rendre au plan d'eau. Contacts à prendre avec le département, ces points étant sous sa responsabilité.

La Semcoda sollicite l'avis du conseil pour l'acquisition de 3 logements type T5 représentant une surface totale de 326 m², et en cours de réalisation par la société Lotisavoie. Deux logements feront l'objet d'un PLUS, et un d'PLAI, ce qui permettra des loyers modérés. Le conseil donne son accord à l'unanimité à cette proposition, qui permettra enfin l'achèvement de maisons situées à l'entrée du village.



Bonjour,
Aujourd'hui je suis triste, ma poussette a disparu. Pourtant elle était bien rangée dans l'entrée de mon immeuble... peut-être que quelqu'un en a eu besoin ou qu'il l'a trouvée trop belle avec sa capote rose...
Les gendarmes ont dit que même dans un petit village il fallait faire attention, pas laisser trop de choses en rue et bien fermer les portes et les fenêtres quand on part...
Mais peut-être qu'un jour on la ramènera ma belle poussette !!!

LISTEN...

Vendredi 27 avril, les élèves du CP au CM2 ont eu la chance de participer à un spectacle théâtralisé en anglais très interactif et très rigolo. La plupart des enfants ont adoré et ont même plutôt bien compris... Nous recommencerons et nous remercions donc encore l'APE qui a offert ce spectacle.

Voici ce que les enfants ont apprécié : le côté rigolo des 2 personnes, le fait d'apprendre des mots anglais en les répétant, la participation d'un méchant qui faisait un peu peur, les chutes du méchant, les chansons faites tout ensemble, l'histoire toute entière de "Jackie and the Giant".



VISITE DE SÉNÉGALAIS

Dans la lignée du Goncourt des lycéens, le prix Alterre Ado propose aux collégiens d'élire leur livre préféré parmi une sélection établie par Savoie-biblio. 2008-2018, pour marquer le dixième anniversaire de cet événement littéraire et promouvoir les échanges autour de la lecture, Savoie biblio s'est associé avec de nombreux partenaires, notamment Pays de Savoie solidaires, bibliothèques et collèges par le biais des documentalistes.

C'est ainsi que Queige a accueilli vendredi 27 avril quatre adolescents et leur professeur sénégalais venus pour la circonstance de Bignona, en Casamance.



Rencontre avec les élèves de l'école, découverte de la Smartflower, visite du clocher et sentier découverte, ils ont fini à Queige une semaine chargée en découvertes avant de participer le lendemain à la grande fête de la lecture à Aix-les-Bains. Un beau souvenir de lectures et d'échange pour ces jeunes et les familles du Beaufortain qui les ont accueillis.

SUCCÈS POUR L'OPÉRATION « PRENEZ LA CLÉ DES CHAMPS »

Le beau temps et la qualité des exploitations volontaires ont permis d'attirer un large public. Dans notre région, deux exploitations étaient concernées :

- A la ferme des Sapins à Marolland, Laura explique au public le fonctionnement de son exploitation de chèvres laitières, pendant que Christophe Vallaz, le paysan-cueilleur d'Essert-Blay, confectionne des beignets de fleurs d'acacia. Fromages, jus de pomme et plats à emporter fabriqués sur place sont disponibles à la ferme des Sapins.
- A Venthon, une exploitation porcine 100 % plein air qui élève, transforme et commercialise sur place des porcs charcutiers de haute qualité. De très nombreux produits, tant en viande fraîche qu'en charcuterie sont disponibles à la vente. La dégustation a été appréciée.



LA CLASSE MATERNELLE

À LA PATINOIRE...



Paroles d'élèves :

Emma : On a fait des jeux avec des cônes.

Emmie : Au début, quand on est arrivé sur la patinoire, on s'est servi tous des chaises.

Tom : Ce qui m'a plu, c'est quand on faisait le truc avec le genre de canne.

Manon : Ce que je n'ai pas aimé, c'est quand on faisait le hockey parce que j'avais mal au dos.

Ely : J'ai aimé.

Bastien : J'ai aimé faire le petit train avec les sièges.

Annaïck : J'ai pas aimé quand y'avait pas maman.

Clément : J'ai aimé le petit train.

Raphaël : J'ai pas aimé quand il fallait passer sous les petites barres.

Elouan : En fait, j'ai aimé que Owen me pousse.

Magalie : Ça m'a plu.

Emeline : J'ai tout aimé !

Mahé : J'ai aimé faire la patinoire sans le siège.

Hugo : J'ai adoré quand j'étais pas avec la luge !

Anthony : En fait, j'ai aimé avec le siège.

Gaspard : En fait, j'ai aimé patiner sans la luge.

Owen : A la fin, j'y arrivais mieux donc j'ai aimé sans la luge.

Pierre : J'ai patiné super vite !

Camille : J'ai patiné avec la luge.

Jade : J'ai fait du hockey sur glace, j'ai patiné avec la luge.



CÉRÉMONIE DU

8 MAI

Belle cérémonie en présence d'environ 80 personnes dont les pompiers et les anciens combattants. La Cliqueraine est venue avec un effectif important, ce qui a bien animé la manifestation. Un apéritif a été offert par la municipalité à l'extérieur juste avant la pluie !



NETTOYAGE CLOCHER



Pour améliorer les conditions d'accueil du public dans le cadre des visites qui seront organisées cet été avec la FACIM, des bénévoles se sont mobilisés pour nettoyer et évacuer toute une série d'objets accumulés depuis des années à l'intérieur du clocher, aménager un plancher provisoire et raviver les belles cloches.



Evènements à venir...

LUDOTHÈQUE



Animation tout public le **vendredi 8 juin** de 16 h à 18 h à la salle des fêtes. Soirée jeux le **vendredi 25 mai** à Hauteluce à partir de 19 h 30.



LES RHODODENDRONS



Les Rhododendrons organisent le **mercredi 27 juin**, une journée détente au plan d'eau avec un repas à midi. Pétanque, cartes, papotages etc...
Inscriptions jusqu'au 18 juin.

Amenez vos couverts. (kir, entrée, diots crozets fromage glace, café) 15 € vins compris.

Une sortie d'un jour est prévue le **vendredi 7 septembre** à Yvoire. Plus d'informations dans le Queige infos d'août.

MATCHS DE FOOT

Le 28 avril à la Rochette, lors du rassemblement regroupant toutes les équipes U15 à 8 (Minimes), notre équipe s'est brillamment imposée en battant en finale Laissaud 2 à 1, ne concédant seulement qu'un but pour 14 buts marqués.



Cette victoire permet à notre équipe d'être qualifiée pour la finale des coupes de Savoie qui se déroulera le samedi 9 juin prochain à Pont de Beauvoisin. Elle rencontrera de nouveau l'équipe de Laissaud pour une revanche mais les jaunes et bleus sont prêts et décidés à représenter avec force le Beaufortain.



De nombreux supporters, parents sont attendus pour encourager nos jeunes afin que la chanson du Club ("le FCB n'est pas mort car il gagne encore") résonne dans les vestiaires.

Assemblée générale : le **vendredi 15 juin** à 18 h 30 au stade.
Challenge : le **samedi 16 juin** à partir de 13 h 30.

INITIATION DÉFIBRILLATEUR

Nous vous invitons le **vendredi 15 juin** à 19 h à une démonstration sur l'utilisation d'un défibrillateur. Explications et mise en situation seront au programme de cette soirée. Si cela vous intéresse, merci de vous inscrire en mairie.



BIBLIOTHÈQUE



Animation adultes

Cercle de lecture le **jeudi 28 juin à 19 h** à la salle du Mirantin : échanges sur les livres de la sélection d'Hermillon pour le prix Rosine Perrier : nous choisissons parmi les livres ceux que nous préférons et quel auteur nous souhaiterions accueillir dans le Beaufortain à l'occasion de la remise des prix.

HORAIRES DES MESSES EN JUIN



QUEIGE : dimanche 24 : 10 h

VILLARD : dimanche 17 : 10 h

BEAUFORT : dimanche 3 : 10 h

ARECHES : samedi 9 : 18 h 30

Eglise ouverte tous les jours de 9 h à 19 h

HORAIRES DE LA PISCINE DE BEAUFORT

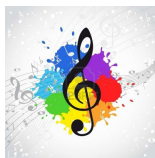
Les mercredis, samedis et dimanches de 13 h à 18 h jusqu'au 1^{er} juillet

Du 2 au 8 juillet : de 13 h à 18 h

Du 9 juillet au 26 août : de 10 h à 19 h



FÊTE DE LA MUSIQUE



Rendez-vous le **vendredi 22 juin** au café du Mirantin pour passer la soirée à chanter et à danser avec Fred & Olivier animation !!!

Repas sur réservation au 04.79.38.39.68 : moules frites ou saucisse frites et dessert 16 €

FOYER DES JEUNES

Le **samedi 7 juillet** le Foyer des Jeunes organise un bal au plan d'eau de Queige, ce sera l'occasion de découvrir la nouvelle passerelle ainsi que la halle couverte.



Venez vous restaurer et faire la fête à partir de 19 h. Bal dansant et feu d'artifice !

FÊTE DE LA SAINT JEAN

Rendez-vous le **samedi 23 juin** ! Voir affiche ci-dessous.

BAL EN SOIR
Samedi 2 juin
Salle des fêtes
Queige

17h30
Initiation aux danses folk pour les grands et les petits
Buvette et restauration sur place

Animé par :
20h30
Place au bal

BAL'US'TRAD

Fanfare Folk et plus !
et
Ker Noz Trio

Entrée :
Prix libre

Infos à l'AAB - 04 79 38 33 90 -
www.aabeaufortain.org

Prix libre : L'argent récolté participera au financement de cette manifestation.

Fête de la St Jean
Samedi 23 juin
Plan d'eau de Queige

Organisée par l'Association de Parents d'Elèves

Tournoi de pétanque à 14 h
(début des inscriptions à 13 h sur place)
Spectacle des enfants de l'école à 16 h
Kermesse à partir de 17 h
Présentation des bébés de l'année à 19 h
Repas à partir de 19 h
Soirée dansante animée par la chanteuse Céline CARRERA
Feu de la St Jean aux alentours de 22 h 30

Menu adulte
entrée - moules - frites
dessert - café
15 €

Menu enfant
moules ou knacks - frites
glace - sirop
7 €

Venez nombreux !!

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

FESTI' JEUX 2018
« Les bâtisseurs de rêves »

Samedi 30 Juin
De 13h30 à 18h30

Base de loisirs de l'Infernet, Hauteluce
(En cas de pluie, repli à la salle Cristal des Saisies)

À partir de 17h30
Concert, avec le groupe
« Les copains d'abord »

Gratuit

Pot convivial en fin de journée

Infos et renseignements
à l'AAB au 04 79 38 33 90